



 **Vous êtes :**
Dirigeants d'entreprises

Déterminez la **valeur de votre groupe**
Disposez des indicateurs de performance de votre groupe
Utilisez cet outil pour prendre les décisions sur l'avenir de
votre groupe et son développement

COMPTES CONSOLIDÉS

Connaître la performance économique globale de mon groupe

VOS QUESTIONS

- Suis-je obligé de produire des comptes consolidés ?
- Quel est le résultat consolidé de mon groupe ?
- Quelle est la réalité économique, financière et patrimoniale de ce groupe ?
- Au-delà de l'obligation légale, que peut m'apporter la production de comptes consolidés ?
- Comment simplifier l'obligation de réaliser des comptes consolidés ?

NOS SOLUTIONS

Dans le cadre d'une obligation légale (CA > 48 M€ - Total bilan > 25 M€ - Effectif > 250) ou contractuelle, notre équipe de spécialistes « consolidation » sera chargée de la réalisation complète de vos comptes consolidés :

- Détermination du périmètre
- Normes de présentation
- Méthode de consolidation
- Ecritures de consolidation
- Plaquette des comptes

Nous établissons les comptes consolidés en proposant une formalisation des états et de la plaquette **adaptée aux spécificités de votre activité**

>> Nous utilisons un logiciel de consolidation en ligne, qui permet :

- Une intégration rapide des comptes sociaux permettant une production efficace des données consolidées
- Une gestion par entité des informations source de flexibilité dans la composition d'un groupe
- Une formalisation des états répondant aux normes de présentation
- Une plaquette des comptes consolidés adaptable
- Une fiabilisation des éléments consolidés
- La possibilité d'accéder en ligne aux données consolidées



○ DÉROULEMENT DE LA MISSION

1^{ère} étape

Détermination des paramètres de la consolidation

Collecte des informations relatives aux entités du groupe

Élaboration de la liasse de consolidation de chaque entité du groupe

2^e étape

Établissement des comptes consolidés

Formalisation des états consolidés

Élaboration de la plaquette

Présentation des comptes au client et éventuellement, aux tiers (banques, commissaires aux comptes, etc...)

>> LES « PLUS » ERECApluriel :

- Possibilité offerte aux clients d'accéder en ligne à notre logiciel de consolidation vous permettant de disposer d'états de synthèse à distance
- Profitez de l'expertise et de l'appui de spécialistes « consolidation » grâce à l'adhésion de votre expert-comptable à l'Alliance Eurus
- Échangez directement avec votre interlocuteur dédié sur l'analyse des données issues des comptes consolidés



Membre de l'Alliance  EURUS
www.eurus.fr

 **ERECAPLURIEL**
Le monde change. Devançons-le !
www.erecapluriel.fr

Andernos - Arcachon - Biganos - Bordeaux - Gujan-Mestras - Lacanau - La Rochelle - Lège Cap-Ferret - Luçon - Parentis - Pessac - Salles

Expertise comptable - Audit - Conseil